

PROJET PÉDAGOGIQUE







Il ne s'agit pas d'abandonner l'enfant à lui-même pour qu'il fasse ce qu'il veut, mais de lui préparer un milieu pour qu'il puisse agir librement (Maria Montessori)



Ecoline

Pédagogie Montessori Rue Simon Lobet 68 4800 VERVIERS

TABLE DES MATIÈRES

1.Présentation de l'asbl	. 3
2.Présentation de l'atelier d'éveil Ecoline	. 3
3.L'accueil des parents et de l'enfant	. 4
4.Organisation journalière	. 5
5.Personnel encadrant	11
6.Description des temps d'accueil de l'asbl	12
7.Contacts	12

1. PRÉSENTATION DE L'ASBL

L'ASBL Projtetvous est une association née de projets familiaux communs. Elle s'est créé en 2016 et avait pour but l'organisation du salon « Relook'Age », destiné aux ainés de la région verviétoise. Depuis janvier 2017, l'asbl gère également la structure d'accueil « Ecoline ». Suite aux besoins urgents de déménager la crèche, une nouvelle équipe compose l'ASBL pour la suite de ses aventures. L'ASBL n'est maintenant plus destinée qu'à Ecoline et à ses ateliers autour de la parentalité.

2. PRÉSENTATION D'ECOLINE

1.1. Historique de notre projet :

En tant que mamans d'enfants fréquentant les ateliers d'éveil Ecoline, nous avons pu voir nos enfants grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. Lorsque nous avons pris connaissance des difficultés rencontrées par la directrice et son équipe face aux menaces malveillantes d'un voisin peu scrupuleux, et de leur obligation de mettre au terme au service d'accueil des enfants, nous avons montré notre motivation, nos encouragements et notre désir de maintenir l'activité le plus longtemps possible. Suite à cela Brigitte nous a proposé de poursuivre le projet à sa place car la fatigue liée au stress était devenue trop encombrante. Avec nos métiers respectifs de kinésithérapeute, accompagnante de parents et logopède, nous avons trouvé une belle complémentarité entre nous et la motivation nécessaire pour poursuivre la belle aventure Ecoline.

1.2. Pourquoi « Ecoline »?

Nous avons décidé de garder le nom Ecoline car il raisonne en nous de façon positive grâce au travail de Brigitte et de ses puéricultrices, Voici en quelques mots comment le nom « Ecoline » a été choisi par son initiatrice : « Lorsque j'entre dans une structure d'accueil, les enfants, quel que soit leur âge, sont en action. Ils observent, saisissent ce qu'ils trouvent, rient, bougent, comme de petits lutins en pleine exploration. Qu'ils évoluent à l'intérieur ou à l'extérieur, rarement ils se posent sauf quand leurs sens sont en « éveil ». Ils tendent l'oreille, regardent, sentent, touchent et goûtent tout ce qu'on leur propose. Le nom « Ecoline » fait référence à l'art qui est une part de notre vie culturelle et aussi parce que les enfants ont un réel potentiel créatif.

Je vous laisse découvrir les moyens que toute l'équipe met en œuvre pour le bienêtre et l'épanouissement des petits enfants.

Brigitte, Initiatrice du projet »

Caractéristiques de notre pédagogie :

- Éducation par l'autonomie.
- Les activités choisies par l'enfant ont un sens dans la découverte de la vie quotidienne.
- Construire la confiance et l'estime de soi.
- Petits groupes d'enfants.
- Aider l'enfant à faire tout seul dans un espace sécurisé, aménagé à sa taille sous le regard bienveillant des puéricultrices.

La structure « Ecoline » accueille les enfants de 3 mois à 3 ans de 7h45 à 17h45 du lundi au vendredi minimum 220 jours par an.

Nous sommes reconnus et subventionnés par l'ONE pour 14 enfants équivalents temps plein par jour.

3. L'ACCUEIL DES PARENTS ET DE L'ENFANT

- Prise de contact et premier accueil : il est important que le choix des parents de nous confier leur enfant soit fait en toute sécurité, il faut que le personnel, l'ambiance, l'organisation et l'aménagement de l'espace soit rassurant. Une première visite de la structure permet aux parents de se situer par rapport à ce choix et de voir si la pédagogie proposée convient bien à leurs valeurs.
- Afin de permettre à l'enfant de s'acclimater progressivement, aux parents d'accepter la séparation et au personnel de créer des liens, une période de familiarisation est proposée aux tout-petits avant l'entrée définitive à Ecoline. Un des parents accompagne l'enfant trois fois une heure, ensuite l'enfant reste seul durant une heure puis une demi-journée avec repas, une sieste et si tout se passe bien l'enfant reste une journée entière. (Plus de temps d'adaptation sera proposé en fonction du bien-être de chacun, enfant, parents et puéricultrice).
- Chaque enfant aura le matériel nécessaire pour la période d'accueil (voir Contrat d'Accueil).
- Le suivi s'organise au sein d'un petit groupe d'enfants. La fréquence et les horaires sont à déterminer ensemble en fonction de l'occupation des parents mais aussi du bien-être de l'enfant, idéalement le temps d'accueil ne doit pas dépasser 9h de présence dans la structure.
- Les journées se déroulent dans une ambiance bienveillante adaptée au rythme des besoins de chaque enfant.

 Afin que les puéricultrices puissent assurer un accueil quotidien de qualité, les enfants arriveront le matin en ayant déjeuné, avec un lange propre et ses vêtements de jour.

4. ORGANISATION JOURNALIÈRE

La structure d'accueil tend à respecter les principes psychopédagogiques établis par le code de qualité de l'accueil des enfants en milieux collectifs.

1.3. Respect du développement de l'enfant

- 1.3.1. Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré, sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, la structure d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités diversifiées.
 - Le mobilier est à la taille de l'enfant.
 - Le matériel proposé est adapté, facilement manipulable et surtout ludique. Le matériel sensoriel permet d'offrir à l'enfant son sens tactile et auditif ainsi que l'odorat et le goût.

1.3.2. Nous présenterons à l'enfant plusieurs propositions d'éveil :

La vie pratique :

L'adaptation et l'orientation spatiale et culturelle à l'environnement du groupe auquel appartient l'enfant, le développement de la coordination motrice, l'acquisition de l'indépendance « aide-moi à faire par moi-même », le besoin d'ordre, le contrôle du mouvement qui lui donne la conscience du milieu dans lequel il évolue.

• <u>La vie sensorielle :</u>

Le matériel sensoriel proposé répond aux périodes sensibles de l'ordre, du mouvement et du langage. Ce matériel permet d'expérimenter les comparaisons, les déductions, la réflexion, on entre dans la conceptualisation.

Ex : La tour des cubes, boîte à couleurs, flacons d'odeurs, tri des graines, les sacs mystères, la boite à bruits...

Le langage :

Le personnel verbalise ce qui se passe tout au long de la journée ainsi que les actes et émotions des enfants.

Avant la lecture, enrichir le vocabulaire par les imagiers, les histoires, les chansons, les poésies. Favoriser le développement du langage. Jeux de sons, présentation de plusieurs objets.

La musique :

Eveil musical au travers de diverses propositions :

- Chansons
- Découvertes et manipulations d'instruments de musique
- Fonds sonores
- Découvertes des musiques du monde, de musiques de styles variés (classique, jazz...)

<u>Les arts plastiques :</u>

Eveil artistique au travers de diverses propositions :

- Découvertes et manipulations de différentes techniques : peintures, coloriages, pâte à modeler, découpage...
- Psychomotricité fine : perles, déchiquetage, sable...
- Observation de mélange des couleurs
- Utilisation de différents matériaux : laines, tissus, élastiques...

• Le mouvement :

- Renforcer les habiletés motrices par un aménagement de l'espace adapté
- (Latéralité, équilibre, orientation spatiale, coordination oculomotrice...) mousses, parcours extérieurs, ballons...
- Exercices de relaxation
- Renforcer la perception globale de son corps (tonus, force, coordination des gestes, connaissance du schéma corporel...)

• Les activités nature :

- Découverte du jardin
- Potager et jardinage (fleurs, fruits et légumes)
- Promenades et sortie dans le terrain d'aventure du quartier
- 1.3.3. La structure d'accueil veille à la qualité de la relation des adultes référents avec l'enfant.
 - Explication de la philosophie de la structure aux parents ou aux personnes responsables de l'enfant.

- Une période de familiarisation a lieu avant l'accueil de l'enfant seul au sein de la structure.
- Il faut valoriser le plaisir, ce que l'enfant fait sans tenir compte des résultats. Cela augmente son estime de soi.
- Veiller à la sécurité psychologique et affective de l'enfant par des gestes doux et chaleureux, des paroles posées et sereines.
- L'adulte a pour rôle d'observer, de mettre le matériel à la disposition de l'enfant, d'être le garant de l'ambiance, d'accompagner l'enfant dans son développement personnel. Pour cela il est patient, à l'écoute et observateur.
- Il guidera l'enfant d'une manière bienveillante vers son environnement où il pourra manipuler le matériel adéquat. Ce matériel est en libre choix.
- Afin de respecter l'ambiance du service il n'y aura pas plus de 2 adultes présents en même temps dans le service. (Afin d'éviter les discussions entre adulte audessus de l'enfant).
- 1.3.4. Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.
 - L'autonomie est : reconnaître ses besoins et savoir mettre en place quelque chose pour y répondre sous la surveillance de quelqu'un de bienveillant.
 - Importance de la place et du regard de l'adulte.
 - La place et la visibilité de l'adulte est un régulateur puissant de la répartition des enfants dans l'espace et des interactions qu'ils peuvent développer. L'adulte est comme un « phare » qui sécurise une zone.
 - Les enfants jouent principalement dans les endroits « éclairés ».
 - Importance de la manière d'intervenir. (Cadres et limites limités).
 - Importance de laisser l'enfant découvrir par lui-même.
- 1.3.1. La structure d'accueil contribue au développement de la socialisation de l'enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération.
 - Il faut savoir s'ajuster aux compétences de chaque âge.
 - Importance de la reconnaissance et du respect de l'enfant.
 - Rencontre avec les autres enfants lors de propositions d'éveil communes (chants, histoires, jeux...) ou lors de moments conviviaux. (Repas, accueil des enfants qui arrivent ou lors du départ...).

- Les repas (collations) se déroulent par petits groupes (maximum 4 enfants par table).
- A l'arrivée de l'enfant, celui-ci place sa photo sur un tableau d'accueil afin que les autres enfants qui arrivent voient qui est déjà présent.
- 1.3.2. La structure d'accueil organise des groupes d'enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon développement des activités qu'à l'établissement d'une relation de qualité avec la puéricultrice et à la prise en compte des besoins et attentes des enfants.
 - Importance des objets mis à la disposition des enfants, laisser place à l'initiative.
 - Propositions d'éveil variées et diversifiées, à portée de l'enfant de manière à ce que celui-ci choisisse ce qui lui convient. (Besoin de manipuler, de construire, de réaliser des activités de la vie quotidienne, de peindre, de feuilleter un livre, de chanter, de bouger ou de ne rien faire).
 - L'adulte doit pouvoir se poser et observer, tout en accompagnant l'enfant lorsque celui-ci en a besoin.
- 1.3.3. La structure d'accueil veille dans l'organisation des activités, à faire place à l'initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d'accueil fait suite à des activités d'éveil.
 - L'aménagement de l'espace et l'ambiance calme permettent à l'enfant de trouver sa place, de découvrir les propositions d'éveil à son rythme et de se poser dans un coin adapté s'il le désire. (coin doux).
- 4.1.4 La structure d'accueil veille à ce que la transition du service bébé au service dit « des grands » se fasse en douceur. L'enfant vivra le passage chez les grands en douceur au travers d'une familiarisation qui respectera son rythme et son adaptation :
 - L'enfant sera amené à passer une première fois 1h dans son futur nouveau service, puis progressivement il y passera 2h, puis 1/2 journée puis 1 journée complète avant d'y intégrer totalement le nouveau groupe.
- 1.4. Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants en respectant le rythme et les besoins fondamentaux de chaque enfant.
- 1.4.1. L'alimentation : les repas sont des moments de convivialité, les enfants se retrouvent autour d'une petite table et la puéricultrice leur présente les aliments (frais) qui composent le menu. (Soupe, féculents, légumes et protéines) au dîner, (féculents, laitage et fruits) au goûter. A 9h30 les enfants découvrent un fruit de

- saison qu'ils apprennent à découper eux-mêmes. Ils utilisent une cuillère et une fourchette et un verre pour boire l'eau à disposition tout au long de la journée.
- Une fois par semaine les enfants réalisent la soupe avec la puéricultrice ce qui leur permet de découvrir les légumes de saison et de les découper.
- Nous ne forçons jamais un enfant à manger ; les aliments lui sont proposés plusieurs fois et nous respectons son appétit et ses goûts.
- 1.4.2. Le sommeil : les enfants sont mis au lit lorsqu'ils présentent des signes de fatigue, cela dépend de la nuit précédente ou de leur état de santé. Chacun dispose d'une couchette personnelle recouverte d'une housse, les parents fournissant un sac de couchage, doudou et sucette si nécessaire.
 - Le rythme et les habitudes de l'enfant sont respectés. Le dortoir n'est pas dans le noir total afin que l'enfant se rende compte que c'est la journée et non la nuit. Une musique douce accompagne l'endormissement.
- 1.4.3. L'élimination : régulièrement au cours de la journée les langes sont vérifiés et changés si nécessaire, nous utilisons un gant de toilette et du savon pour laver le siège de l'enfant. En cas d'érythème les parents fournissent une pommade adéquate. Les langes sont fournis par les parents qui veillent à approvisionner le service régulièrement.
- 1.4.4. La propreté : lorsque l'enfant est prêt pour cette nouvelle étape vers l'autonomie nous proposons aux parents de nous fournir des culottes d'apprentissage (en tissu), celles-ci permettent aux enfants de sentir lorsqu'ils sont mouillés. Nous proposons le petit pot régulièrement à l'enfant en collaboration avec les parents. Cet apprentissage est important, il doit se réaliser dans la bienveillance et le respect de l'enfant.
- 1.4.5. Se vêtir : afin que l'enfant se sente à l'aise, il met ses pantoufles en arrivant et nous demandons qu'il porte des vêtements qui lui permettent de se mouvoir aisément. Nous sortons tous les jours (sauf en cas de pluie ou de gel) c'est pourquoi nous demandons des bottes et des vêtements adaptés à la météo. (Bonnet, écharpe, gants ou chapeau de soleil).
- 1.4.6. La respiration : les pièces sont aérées régulièrement durant la journée et afin de permettre aux enfants de s'oxygéner nous sortons avec eux tous les jours, soit dans le jardin, soit en promenade ou au terrain d'aventure du quartier.
- 1.4.7. La sécurité physique : le matériel mis à la disposition des enfants est adapté à leur taille et sécurisant.
- 1.4.8. L'hygiène : apprentissage du lavage des mains plusieurs fois par jour (avant le repas, après avoir été dehors, après l'usage des toilettes...).

1.4.9. Entretien et nettoyage du matériel et des locaux ainsi que désinfection des jeux.

En conclusion, la philosophie de vie de notre structure d'accueil est :

« Aide-moi à faire seul »

Les objectifs sont :

- Développer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.
- Découvrir l'espace par l'intermédiaire des 5 sens.
- Entretenir le potentiel de chaque personne.
- Favoriser la confiance en soi et l'estime de soi.
- Principes de fonctionnement du personnel encadrant :
 - La posture appropriée de l'adulte.
 - Veiller à l'environnement.
 - Veiller au langage.
 - Veiller à rester exemplaire.
 - Prendre soin de soi.
 - Se mettre au niveau de l'enfant pour lui parler.
 - Avoir une foi sereine en chaque enfant.

5. PERSONNEL ENCADRANT

- **Emilie Lapaille,** puéricultrice, travaille 30h00 par semaine.
- Audrey Natalis, puéricultrice, travaille 30h00 par semaine.
- Sandrine Gobeaux, puéricultrice, travaille 30h00 par semaine.
- Virginie Leeb, puéricultrice, travaille 27h00
- Yvette Pirard, puéricultrice, travaille 19h par semaine
- Julien Heusquin Directeur travaille 19h par semaine

6. CONTACTS

PJT ASBL

Rue Simon Lobet 68 4800 Verviers

team.ecoline.verviers@gmail.com

DIRECTEUR

Julien Heusquin 0477/64 22 35

direction.ecoline@gmail.com

ACCUEILLANTES

Virginie Leeb
Sandrine Gobeaux
Audrey Natalis
Emilie Lapaille
Yvette Pirard